

teur : 2017-02-ND.
 he : Travaux
 ée.
 ution :
 ement la plus avantageuse appréciée en fonction des cri-
 sseous avec leur pondération, 60% Valeur technique de
 s prestations.
 e des procédures de recours : Tribunal administratif de
 Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes, Cedex 09.
 00. Fax : 04.66.36.27.86.
 juradm.fr
 rché.
 reçues : 5.
 n : 23/08/17.
 7-4331.
 ociennes, RN 113 ZA Le Fes, 30310 Vergèze.
 7 825,00 Euros.
 ation : le 29/08/17.
 t avis intégral, allez sur <http://habitat-du-gard.marches->

des avis émis, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal de LA BRUGUIÈRE.

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est Monsieur le Maire de LA BRUGUIÈRE.

Le Maire.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Blauzac

Le public est informé que, en application de l'arrêté n° 28.06.2017 de M. le Maire de Blauzac en date du 28 juin 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Blauzac, en application de l'article L. 153-41 du Code de l'urbanisme, du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

Ce projet de modification n° 1 du PLU a pour objets :

- de redéfinir les conditions d'ouverture à l'urbanisation de certains secteurs d'extension délimités par le PLU, et en particulier de modifier l'orientation d'aménagement du secteur des Clauses et Malarèdes ;
- de modifier le règlement afin d'améliorer l'application de certaines dispositions réglementaires et de prendre en compte les modifications du Code de l'urbanisme, résultant de la loi Alur du 24 mars 2014 et de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

M. Jacques Cimetière, inspecteur commercial retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur, par décision n° E17000082/30 du président du tribunal administratif de Nîmes en date du 1^{er} juin 2017.

Les pièces du dossier d'enquête publique et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à disposition du public en mairie de Blauzac pendant la durée de l'enquête, du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier de modification n° 1 du PLU n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance à l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur, modification n° 1 du PLU, mairie de Blauzac, rue de l'Hôte-de-Ville, 30700 Blauzac.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Blauzac, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/PLU-Blauzac>

Les observations pourront être transmises à l'adresse mèl suivante : PLU-Blauzac@mail.registre-numerique.fr et consultables sur le site <https://www.registre-numerique.fr/PLU-Blauzac>.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public en mairie de Blauzac aux dates et heures suivantes :

- lundi 18 septembre 2017, de 9 heures à 12 heures ;
- samedi 30 septembre 2017, de 9 heures à 12 heures ;
- mercredi 18 octobre 2017, de 16 h 30 à 19 h 30.

À l'expiration du délai de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de un mois pour adresser à M. le Maire de Blauzac son rapport et ses conclusions avec son avis motivé, accompagnés du dossier ayant servi à l'enquête. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en mairie de Blauzac et à la préfecture du Gard, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet de la commune de Blauzac à l'adresse suivante : <https://www.blauzac.com>

Le conseil municipal de Blauzac se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme ; il pourra au vu des avis des personnes publiques associées joints au dossier, des observations du public et des conclusions du commissaire-enquêteur, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet avant son approbation.

Toute information relative au projet de modification n° 1 du PLU ou à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de M. le Maire de Blauzac / M. le 1^{er} adjoint.

HABITAT du GARD AVIS D'ATTRIBUTION

Office Public de l'Habitat, direction des Affaires
 mande Publique et de la Proximité, 92 bis, avenue
 346, 30911 Nîmes, cedex 2.
 hes@hdg30.fr
 habitat-du-gard.org
 travaux de VRD.
 nce "Le Gascut".
 : 2017-57-ND.
 s : travaux.
 ée.
 tion : offre économiquement la plus avantageuse
 n des critères énoncés ci-dessous avec leur pondé-
 rations.
 des procédures de recours : Tribunal administratif de
 uchères, CS 88010, 30941 Nîmes cedex 09.
 l. Fax : 04.66.36.27.86. greffe.ta-nimes@juradm.fr
 ché.
 çues : 2
 07/08/17.
 7-4325, ANDRE Jean Paul, ZA De Labahou,
 0,00 € (euros).
 n le : 29/08/17.
 vis intégral, allez sur :
 marches-publics.info

ANNONCES LEGALES

7/2017 il a été constitué une SARL dénommée :
PERSONA GRATA
 rue du 19-mars-1962, 30190 Saint-Geniès-de-
 ation traditionnelle.
 offrey, 2, place de l'Ancien-Temple, 30190 Saint-
 Nicolas, 87, rue Alfred-Bonnaud, 30190 Sauzet.
 ter de l'immatriculation au RCS de Nîmes.

Midi Libre, sur tous vos écrans !

Grâce à votre abonnement papier, vous accédez gratuitement à l'intégralité du site Midilibre.fr sur votre ordinateur, tablette ou smartphone**.

- Retrouvez chaque matin, dès 6h, les éditions de votre journal à lire en version numérique.
- Profitez de la sélection de la rédaction et consultez les articles qui vous sont exclusivement réservés.
- Découvrez dès 21h, en avant-première, votre édition spéciale du soir.
- Gérez en ligne votre profil et espace perso 7j/7 - 24h/24 et consultez vos factures, vos infos personnelles...



Midi Libre, au cœur de vos vacances !

Faites suivre votre journal préféré partout en France sans frais supplémentaire.



Midi Libre, et ses privilèges exclusifs !

Avec le Club Abonné PASS'CLUB partageons les bon plans !

- Bénéficiez d'invitations et participez à des rencontres sportives, culturelles, des visites privées...
- Faites des économies au quotidien avec votre PASS'CLUB MES RÉDUC** des réductions sur plus de 2000 enseignes locales et nationales : alimentaire, équipement maison, électroménager, Hi-Fi, billetterie, mode, beauté, loisir, voyages...



Pour en profiter, connectez-vous vite sur votre Espace Abonné Midilibre.fr

Midi Libre

Renseignements 04 3000 30 34
 Lundi au vendredi - 8 h / 17 h / Samedi - 8 h 30 / 12 h

N° non surtaxé

**Abonnés particuliers 24/7 ou 7j/7